

Direction

Référence : EAU-AUT-25-0787

Dossier suivi par : Unité Autorisations - LWA

Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30) Email : autorisations@eau.etat.lu

> Administration communale de la Ville de Diekirch 27, avenue de la Gare L-9233 Diekirch

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1

| Requérant(s) | Camp Diekirch |
|--------------|---|
| Objet | Mise en place de six tentes Glamping supplémentaires sur pilotis en zone inondable du cours d'eau «Sûre» à Diekirch |
| Localité(s) | Diekirch |
| Commune(s) | Diekirch |

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : https://enquetes.public.lu/fr.html.

Pour l'Unité Autorisations

Annexe:

Copie de la demande d'autorisation